

Olivier CABAYÉ

À LA PLACE DES ÉVÊQUES

Les vicaires généraux
du diocèse d'Albi
(XVI^e-XVIII^e siècle)

Préface de Cédric MICHON



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2026

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Cette importance d'avoir de bons grands vicaires semble être une nécessité, quand on considère l'énormité du poids de la charge des évêques¹.

Le grand vicaire [...] apparaît comme un des rouages fondamentaux de l'administration diocésaine, même si cet « emploi » reste peu connu, très divers, peu étudié et peut-être même peu étudiable².

Vicaire général... Voici un terme bien étranger au quotidien des hommes du XXI^e siècle ! Pourtant, dans la France d'avant la Révolution, le détenteur de cette fonction occupait le premier plan de la vie religieuse d'un diocèse et, bien souvent, présidaient aux destinées des cités. La définition de la fonction de vicaire général ne présente aucune difficulté : le vicaire général est le lieutenant, l'auxiliaire de l'évêque dans le gouvernement spirituel et temporel du diocèse. Nommé et révoqué de la seule volonté de l'évêque, il dépend de son unique autorité. Sa fidélité et sa compétence garantissent son maintien en fonction. Avec un absentéisme récurrent de la part des prélats d'Ancien Régime, les vicaires généraux ont bénéficié de pouvoirs considérables en tenant la destinée des diocèses pour de longues périodes. Ainsi, le diocèse d'Albi au XVI^e siècle a-t-il été privé de la présence de son évêque pendant soixante-quatre années³. Deux titulaires, Antoine Duprat et Jean de Lorraine, ne sont même jamais venus dans leur diocèse.

Les vicaires généraux, hommes-clés dans les affaires religieuses, sont des individus pour lesquels les sources abondent et les études manquent.

¹ *Science nécessaire aux grands vicaires, ou Projet pour aider à former un grand vicaire*, Paris, 1676, p. 3.

² François Prugnère, « Carrière ecclésiastique et vicariat général au XVIII^e siècle à travers l'exemple du diocèse d'Alès », dans *Mélanges Michel Péronnet, L'Église I*, Université Montpellier III, Montpellier, 2006, p. 199.

³ De 1528, date du début de l'épiscopat d'Antoine Duprat à 1561, mort de Louis de Lorraine, pas un évêque ne vint à Albi. Les « présents » multipliaient les absences. La résidence commence à devenir plus régulière avec Alphonse I^{er} Delbène à partir de 1598.

Les travaux sur ces « personnages à la fois familiers et méconnus¹ » restent peu abondants. Pendant les trois siècles qui précèdent la Révolution, les vicaires généraux ont concentré les pouvoirs, mais ont aussi attiré aussi les critiques que leurs détracteurs n'osent adresser aux évêques. C'est pourquoi, année après année, les regards des contemporains deviennent plutôt réprobateurs, pas toujours dignes de foi et donc à manier avec prudence.

Il faut attendre la charnière des XIX^e et XX^e siècles pour rencontrer le premier historien qui consacre quelques chapitres aux vicaires généraux, empreints d'une timide intention d'objectivité². Il s'agit de l'abbé Augustin Sicard³. Son travail très érudit porte d'abord sur l'épiscopat à la veille de la Révolution, un sujet qui l'amène à s'intéresser aux grands vicaires. Sa conclusion, assez définitive, aboutit à un jugement plutôt mauvais sur les auxiliaires des évêques. Il les estime trop nombreux, trop jeunes, trop ignares et carriéristes. De ce morne constat il conclut que les vicaires sont plus un poids pour les fidèles qu'un soutien pour le diocèse. L'opinion pour le moins tranchée de l'abbé Sicart forge durablement un imaginaire négatif sur les vicaires généraux. Ne soyons toutefois pas trop sévères à son endroit. Son parti pris tient d'abord à la période étudiée ainsi qu'aux sources limitées sur lesquelles il s'appuie. L'abbé cite abondamment plusieurs mémoires de grands vicaires édités pour l'essentiel au XIX^e siècle. La plupart du temps, ces publications concernent des hommes ayant connu une destinée prestigieuse, étant souvent passés directement de Versailles à l'épiscopat pour ensuite évoluer dans les sphères du pouvoir. D'où ce portrait critique du vicaire appelé à marquer durablement l'historiographie, celui d'un homme de cour et de salons à l'ambition dévorante. De fait, la tentation est grande de généraliser l'image de ce type d'individus, propre à la fin du XVIII^e siècle, à celle de tous les vicaires d'Ancien Régime.

Bien après le travail de l'abbé Sicart, Michel Péronnet dans *Les évêques de l'ancienne France*, revient marginalement sur les vicaires généraux dans une étude rigoureuse⁴. Lui aussi travaille sur l'épiscopat à la veille de

¹ Olivier Charles, « Être vicaire général à Tréguier à la fin de l'Ancien Régime », *Actes du congrès de Tréguier, Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, Tome 96, 2018, p. 105.

² On laisse pour l'instant de côté la thèse érudite d'Édouard Fournier qui aborde le grand vicariat sous l'angle du canoniste, Édouard Fournier, *Les origines du vicaire général, étude d'histoire et de droit canon*, Paris, 1922.

³ Augustin Sicard, *L'ancien clergé de France. Les évêques avant la Révolution*, Paris, V. Lecoffre, 1912 (5^e édition).

⁴ Michel Péronnet, *Les évêques de l'ancienne France : 1515-1789*, thèse de doctorat de Paris Sorbonne 1976, Lille 1977, t. 1, p. 77-148.

la Révolution et arrive le constat que les détenteurs de la charge épiscopale ont d'abord été des vicaires généraux¹. En raison de son échantillon limité aux évêques, il n'étudie le vicariat général que comme une étape, un tremplin vers l'épiscopat. Rappelons qu'en 1789, le royaume de France compte 136 évêchés pourvus de 1 138 grands vicaires². Ses conclusions n'ont donc pas de valeur générale pour l'ensemble du grand vicariat même au sein d'un seul diocèse. Ce n'est qu'en 1995 et 2002, grâce à la volonté de Louis Châtellier, que sont ouvertes de nouvelles pistes pour une étude spécifique des vicaires généraux³. Avec un titre annonciateur « Une enquête à ouvrir : les collaborateurs directs de l'évêque », l'historien de l'Alsace appelle à une analyse plus large et générale sur le sujet. Il invite les chercheurs à se pencher sur ces hommes souvent restés dans l'ombre, mais dont l'action a été déterminante dans un territoire et, parfois, dans le devenir de l'Église plus généralement. En s'inscrivant dans cette démarche, Frédéric Meyer propose un tableau élargi de l'entourage épiscopal dans son remarquable travail sur *La maison de l'évêque*⁴. Il étend son analyse à tous les diocèses du sud-est de la France et offre ainsi une étude comparative entre plusieurs territoires religieux. F. Meyer choisit un temps long qui permet de mesurer les évolutions marquantes du xvi^e au xviii^e siècle. Cependant, il envisage le grand vicariat comme un rouage placé au cœur de l'administration diocésaine, comme une composante de la famille de l'évêque. Son approche inédite révèle de considérables évolutions et contribue à mieux comprendre la place du vicaire situé à la charnière entre l'évêque et ses subordonnés. Plus récemment, Jean-Baptiste Bezou a exploré l'univers bénéficial du cardinal Jean de Lorraine, *Maximum cumulator episcopatum*⁵. Son étude restreinte à la durée d'un épiscopat d'avant le concile de

¹ À l'exception de trois dont Bernis « dont la carrière sort constamment de l'ordinaire », *Ibid.*, p. 78.

² Selon les chiffres trouvés dans *La France ecclésiastique ou État présent du clergé*, Paris, 1788. Pour les diocèses de Bourges et Nancy, nous avons pris les noms de 1784.

³ Louis Châtellier, « Le recrutement des vicaires généraux dans les diocèses de la France de l'Est et du pays rhénans aux xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles », dans Charles Giry-Deloison, Roger Mettam, dir., *Patronages et clientélismes 1550-1750 (France, Angleterre, Espagne, Italie)*, Lille, IRHiS, 1995, p. 179-189. Louis Châtellier, « Une enquête à ouvrir : les collaborateurs directs de l'évêque (suffragants et vicaires généraux) dans l'Europe des xvi^e et xvii^e siècles », dans *Le diocèse, espaces, représentations, pouvoirs (France, xi^e-xx^e siècle)*, s.d. Gérald Chaix, Paris, Cerf, 2002, p. 179-192.

⁴ Frédéric Meyer, *La maison de l'évêque*, Paris, Champion, 2008.

⁵ Jean-Baptiste Bezou, *Maximus cumulator episcopatum. Le cardinal Jean de Lorraine évêque (1498-1550)*, mémoire sous la direction de Cédric Michon, Université de Rennes, 2021. Jean-Baptiste Bezou, *L'homme d'Église sous le prélat de cour. La*